

***Les employées de maison migrantes en Italie. Ethnicisation et contrôle dans le circuit catholique à Gênes***

In *CWS/cf Canadian Women Studies/les Cahiers de la femme* n. 3/4, Vol. 22, 2003, pages 182-187.

*Résumé* : La recherche féministe a récemment mis en lumière la centralité de la notion de « travail de reproduction » dans l'analyse des migrations contemporaines et des processus de globalisation de l'économie. L'étude ethnographique des articulations des catégories de genre, classe et nationalité dans les pratiques de recrutement des employées de maison dans la ville de Gênes en Italie permet de saisir les processus de gestion cognitive, discursive et politique de ces travailleuses migrantes. Ainsi, le réseau de paroisses et structures liées à l'Eglise catholique joue un rôle central dans la migration et le parcours de nombreuses femmes sud américaines en Italie.

La prise en compte des formes contemporaines du travail de re-production impose de réfléchir sur le rapport national/étranger. En fait, le travail domestique, aussi bien que la prostitution, constitue quasiment le seul moyen de rémunération disponible pour les femmes migrantes, qui représentent la moitié des personnes qui sont en migration aujourd'hui dans le monde<sup>1</sup>. Le travail chez les particuliers, comme en général dans tout le secteur tertiaire déqualifié, constitue un des principaux domaines d'activité pour ces femmes : depuis dix ans la demande de « travail domestique » (services de soin des familles et d'entretien des maisons, services de garde des personnes âgées, services de nettoyage) a augmenté considérablement dans le monde entier et a poussé des millions de femmes à offrir leur travail sur le marché global. La féminisation qui a caractérisé le phénomène migratoire

---

<sup>1</sup> ONU (1995), *International migration policies and the status of female migrants*. Pour une enquête ethnographique sur les employées de maison migrantes dans les différents pays européens, voir B. Anderson (2000), *Doing the dirty work? The global politics of domestic labour*, Zed Books, London.

surtout à partir des années 90 s'inscrit dans le cadre de transformations plus générales du modèle de production post-industriel qui voit le développement massif du tertiaire, et notamment des services déqualifiés que Saskia Sassen<sup>2</sup> a définis comme étant une partie de l'« infrastructure » nécessaire aux dynamiques de l'économie globalisée.

L'« âge des migrations globales » est donc aussi celle de la féminisation des migrations. Selon Castles et Miller<sup>3</sup>, les quatre tendances du phénomène migratoire d'aujourd'hui seraient l'accélération, la diversification, la féminisation et la globalisation. Ces « nouvelles migrations » se situent dans le cadre d'un capitalisme profondément réaménagé qui est caractérisé par la tertiarisation de l'économie, la déréglementation des activités financières, la segmentation et l'ethnisation du marché du travail, l'extension des secteurs informels et la flexibilisation du travail, réalisée à travers le recours au travail d'intérim et à la sous-traitance. Certains auteurs<sup>4</sup> ont utilisé ces éléments pour définir un modèle d'immigration qui serait caractéristique notamment des pays du sud de l'Europe, mais on peut aussi faire valoir un usage plus général du modèle, et parler d'une spécificité des « migrations globales » actuelles. De plus, on dispose déjà d'un certain nombre d'études et de données qui rendent compte de la féminisation de la pauvreté dans une société globale et des effets des politiques néo-libérales dans une perspective de genre<sup>5</sup>. Les femmes sont particulièrement impliquées dans ces dynamiques économiques et sociales, tant comme migrantes « chefs de famille »<sup>6</sup> que comme main d'oeuvre à bas prix dans les zones de libre échange ou encore dans les « délocalisations sur place »<sup>7</sup>. Ces dernières s'expliquent par le fait que beaucoup de services qui sont nécessaires au fonctionnement de l'économie et à la reproduction sociale des ménages des classes moyennes et qui ne peuvent pas être déplacés dans les pays où ils seraient moins chers, sont accomplis bon marché, dans l'informel et dans la flexibilité par des femmes migrantes, qui sont souvent surqualifiées par rapport aux

---

<sup>2</sup> S. Sassen (1996), *La ville globale*. New York, Londres, Tokyo, Descartes & Cie, Paris.

<sup>3</sup> S. Castles, M. J. Miller (1998), *The age of migration*, MacMillan, Basingstoke.

<sup>4</sup> R. King, E. Zontini (2000), « The role of gender in the South European immigration model », *Papers* n°60.

<sup>5</sup> Voir par exemple les études contenues dans le numéro monographique de *Canadian Women Studies/Les cahiers de la femmes* n°4/1, vol. 21/22, « Women, globalisation and trade », York University 2002.

<sup>6</sup> J. Bisilliat (1996), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Karthala, Paris ; L. Oso (2000), "L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille", *Cahiers du Cedref*, n°8-9.

<sup>7</sup> E. Terray (1999), « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place » in E. Balibar *et al.*, *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, Editions La Découverte, Paris.

métiers qu'elles exercent<sup>8</sup>. Pour encadrer l'ensemble de ces tendances, Saskia Sassen<sup>9</sup> parle de « féminisation des stratégies de survie » dans la société globale lorsqu'elle montre que la vie des ménages dans le pays du Sud du monde dépend de plus en plus des femmes qui en font partie. En général, l'analyse genrée des processus de globalisation et des migrations théorise une approche centrée sur les ménages (*households*), qui sont censés permettre l'articulation entre les niveaux micro et macro du phénomène migratoire, tout en tenant compte des rapports de pouvoir existant entre hommes et femmes dans les familles et dans les sociétés<sup>10</sup>.

C'est dans ce cadre que je voudrais situer l'objet de ma réflexion. Sur la toile de fond de ces processus les déplacements des femmes se réalisent dans de multiples modalités, à partir de situations très diverses. Les recherches concernant les migrations ont parfois négligé de les appréhender en tant que processus réalisant une articulation complexe de facteurs, d'effets de structure et d'agencement des acteurs, qui se déploie dans différents lieux géographiques. Je voudrais proposer quelques réflexions concernant un aspect assez caractéristique des migrations vers l'Italie, qui permet de penser les migrations en tant que phénomènes complexes économiquement, socialement et politiquement ancrés, au niveau local, national et global. L'observation des pratiques de recrutement et de formation des travailleurs domestiques migrants laisse apercevoir le rôle de l'Eglise catholique et des organisations proches de celle-ci dans le fonctionnement et la gestion de la migration et du marché local - formel et informel - du travail migrant. En fait, à Gênes les paroisses et les associations liées à l'Eglise semblent constituer un lieu important dans les parcours de nombreuses femmes et de quelques hommes provenant des pays de l'Amérique du Sud. Il s'agit pourtant d'une analyse qui ne concerne qu'une réalité partielle mais significative des modes de gestion des migrants. Bien évidemment, de nombreuses femmes arrivent à Gênes et en Italie seules ou en tout cas en dehors des filières liées à l'Eglise catholique. Avec le

---

<sup>8</sup> E. Kofman, A. Phizacklea, P. Raghuram, R. Sales (2000), *op. cit.*

<sup>9</sup> S. Sassen (2000), « Women's burden: Counter-geographies of globalisation and the feminization of survival », *Journal of international affairs*, Printemps.

<sup>10</sup> N. Ribas (2001), « ¿Estrategias transnacionales ? Una pregunta acerca de las migraciones femeninas en España », *Arxius de ciències socials* n°5; voir aussi P. R. Pessar (1999), « The role of gender, households, and social networks in the migration process: a review and appraisal », in C. Hirschman, P. Kasinitz, J. De Wind (editors), *The handbook of international migration. The american experience*, Russell Sage Foundation, New York.

terme « gestion » je fais référence à l'ensemble des pratiques et de dispositifs institutionnels, juridiques, rhétoriques et cognitifs qui vise à construire les immigrés comme des « non-personnes »<sup>11</sup> au niveau social, politique et juridique. Cette gestion a d'un côté une dimension cognitive et discursive et de l'autre côté une dimension institutionnelle et politique. Dans le cas spécifique que je vais traiter, on voit se réaliser une certaine continuité entre les deux dimensions de construction du phénomène migratoire, qui relève de l'action des structures catholiques de soutien aux migrants et de la vision qu'elles développent par rapport au phénomène migratoire.

En Italie, les services de recrutement et de formation pour employées de maison migrantes sont généralement liées à l'Eglise catholique, qui s'est mobilisée assez tôt face à l'arrivée des migrants, alors que l'intervention de l'Etat et la législation ont été très tardives. En vertu de leur mission qui les amènent à protéger les femmes seules, les institutions catholiques ont historiquement eu le rôle de s'occuper des employées de maison, à savoir de femmes qui par définition sont moralement à risque. Les organisations italiennes de travailleurs domestiques les plus importantes sont donc d'inspiration catholique. Depuis les années 70 elles se trouvent confrontées à l'arrivée de domestiques migrantes, qui au début arrivaient à travers les réseaux missionnaires des anciennes colonies italiennes. Comme le montrent mes observations ethnographiques, l'orientation religieuse de ces centres n'est pas sans avoir des effets précis sur les modalités dans lesquelles ils répondent aux demandes des migrants. Cette enquête, menée auprès des centres de recrutement et de formation pour travailleurs domestiques<sup>12</sup> de la ville de Gênes, a d'abord mis en lumière comment la composante relationnelle de l'activité et la personnalisation du rapport de service obscurcissent ou nient la possibilité du « choix » ou plutôt masquent la réalité du « non-choix » (en effet, tous les entretiens montrent que le travail domestique est une activité que les femmes migrantes ne choisissent pas) et permettent de recourir au paradigme de la

---

<sup>11</sup> A. Dal Lago (1999), *Non-persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Feltrinelli, Milano.

<sup>12</sup> F. Scrinzi (2001), *Femmes migrantes et travail domestique. Le recrutement et la formation dans la ville de Gênes*, mémoire de DEA, Université de Nice-Sophia Antipolis ; F. Scrinzi (2001), « Consumi culturali. I processi di etnicizzazione delle donne marocchine a Genova », in A. Torre (sous la dir. de), *Non sono venuta a scoprire le scarpe. Voci di donne immigrate in Liguria*, Edizioni Sensibili alle foglie, Cuneo.

« vocation » tour à tour appréhendée en termes de genre (le travail domestique est un travail « naturellement » féminin) ou culturalistes (les migrantes ont une aptitude culturelle pour ce travail). Dans les propos des chargées de recrutement la représentation du service domestique comme « vocation » avalise une définition moralisante et normative des rapports sociaux. Le terrain génois a permis de vérifier au niveau micro l'existence de pratiques qui contribuent à l'exclusion sociale des femmes migrantes et à leur construction en tant que non-personnes. La recherche montre en effet comment les représentations culturalistes peuvent produire un marché du travail ethnicisé par le biais des pratiques de recrutement et de formation des migrantes qui sont pétries de ces représentations. Ces stéréotypes font désormais partie intégrante des pratiques quotidiennes des chargées de recrutement et orientent leur travail.

De plus, les pratiques de recrutement s'appuient sur le sentiment partagé, commun parmi les bénévoles, que certaines aptitudes aux différentes tâches sont à associer avec la nationalité des travailleuses. Dans cette vision culturaliste les traits culturels s'estompent dans le naturel - certaines qualités du caractère nécessaires pour accomplir les tâches domestiques seraient à associer à la « culture d'origine » des immigrées. Les Péruviennes seraient plus aptes que les Nigérianes à la garde des personnes âgées, les Marocaines *aiment bien* faire le ménage. En Italie, la structuration du marché du travail domestique selon un système de « spécialisations ethniques » constitue un bon exemple du théorème de Thomas<sup>13</sup> sur la performativité des représentations. La demande de travail domestique est façonnée sur la base de stéréotypes qui attribuent certaines capacités et qualités à certaines personnes sur la base de leur nationalité. En même temps, le fait que le recrutement passe en grande partie par le bouche-à-oreille favorise l'entrée dans les mêmes secteurs de travailleurs de la même nationalité et peut finir par décourager l'emploi d'autres nationalités. Les cours de formation sont officiellement ouverts aux migrantes de toute nationalité mais ils sont souvent tenus en langue espagnole ; des religieux provenant des pays du Sud d'Amérique participent à l'organisation des activités. En tout cas, une telle définition

---

<sup>13</sup> W. I. Thomas (1923), *The unadjusted girl*, New York.

ethnicsante du marché du travail répond aussi à la nécessité de gérer les migrations d'un point de vue cognitif et d'exercer un contrôle social<sup>14</sup>. Dans le secteur domestique la superposition entre les circuits du recrutement et la socialité des migrantes est remarquable, du fait que les centres catholiques qui prennent en charge le recrutement tendent à exercer un contrôle sur le temps libre des femmes et à stigmatiser les activités qui ne se déroulent pas dans le cadre de la paroisse. De plus, les entretiens montrent qu'à Gênes certains de ces services considèrent explicitement comme un de leurs buts l'intégration des migrants à travers la formation de « *leaders ethniques* » qui soient liés aux institutions religieuses. Ma recherche met aussi en lumière les différentes manières où la formation au travail domestique vise à suggérer aux migrantes des stratégies et des codes de présentation de soi et de rapport aux employeurs italiens. A travers la mise en scène anticipée des interactions physiques et discursives entre les domestiques et les employeurs on propose des modèles de conduite avec les Italiens qui sont basés sur la valeur de la déférence. La nécessité de la déférence et de l'invisibilité sociale est motivée sur la base de critères qui articulent les idées de culture, de nature et de morale. Par exemple, les femmes sont exhortées à se maintenir intègres et authentiques, culturellement et moralement. La réussite de la migration comme projet de mobilité sociale dépendrait donc de la capacité des femmes de préserver leur « culture d'origine ». Dans cette vision, l'émigration fait problème: elle est toujours à risque de se pathologiser, de déboucher sur la criminalité (pour les hommes) ou sur la prostitution (pour les femmes). Les cours de formation pour employées de maison migrantes tendent donc à imposer l'invisibilité comme condition de vie normale, voire comme statut qu'il faut s'efforcer de réaliser, parce qu'il assure la possibilité de l'intégration.

Ce travail ethnographique suggère que certaines caractéristiques sociologiques des centres qui s'adressent aux employées de maison peuvent favoriser un traitement moralisant des rapports avec les migrantes et une définition familialiste du rôle de l'employée de maison sur le lieu de travail. Ce services se basent souvent sur le travail de bénévoles, ce qui peut

---

<sup>14</sup> Toutes les distinction et les hiérarchisation entre les bons et les mauvais immigrés sont un aspect de la gestion politique de la présence des migrants dans la société d'arrivée. En Italie ce couple s'incarne dans les figures de la prostituée nigériane et de l'employée de maison philippine. Voir T. Van Dijk (1987), *Communicating racism. Ethnic prejudice in thought and talk*, Sage, London.

favoriser la gestion du recrutement sur des bases personalistes et caritatives, et une représentation misérabiliste<sup>15</sup> des migrantes : l'idée qu'elles sont pauvres et nécessiteuses, mais qu'elles doivent en même temps mériter l'aide que la société italienne leur offre. De plus, les chargées de recrutement bénévoles sont presque uniquement des femmes, et en général elles sont plus âgées que la moyenne des femmes immigrées qui fréquentent les centres. Pour cela, elles sont donc à même d'instaurer des relations de maternalisme avec les migrantes. Dans le recrutement s'affirme alors une logique de la récompense, qui amène souvent les employées de maison à conformer leur modes de présentation de soi en mettant en scène les indicateurs de leur pauvreté vertueuse : la religion catholique, les enfants, la modestie, la patience, la disponibilité. Cette définition des rapports entre chargées de recrutement italiennes et employées de maison migrantes renvoie en outre au rapport de travail domestique, celui entre les employeuses italiennes et les domestiques migrantes, et le préfigure. Elle reproduit la vision du travail domestique comme service, une vision qui amène à obscurcir la réalité du rapport de travail contractuel : les migrantes seraient des femmes qui ont besoin d'une maison et d'une famille - italiennes - qui à la fois les protègent et les contrôlent, donc leur emploi serait à considérer comme une chance, une concession dont elles doivent être reconnaissantes.

Ce modèle de gestion locale de l'immigration correspond d'ailleurs à une politique informelle plus générale de régulation des entrées en Italie qui semble avoir été mise en place par le Ministère de l'Intérieur italien. Depuis la fin des années 80 la composante catholique dans l'immigration en Italie l'a emporté sur la présence de ressortissants de pays arabes et musulmans; les migrations de jeunes en dehors des filières « catholiques » ont été découragées. Certaines enquêtes ont dégagé l'existence d'un système de sélection informel qui s'appuie sur les paroisses et sur les missions et qui a favorisé l'entrée et la régularisation de femmes provenant de pays catholiques, qui suscitent moins d'alarme sociale par rapport aux hommes<sup>16</sup>. A Gênes, la moitié des années 90 voit le début des migrations provenant de

---

<sup>15</sup> Voir à ce propos la contribution de A. Rivera sur le traitement symbolique des immigrés en Italie : « Immigrés », in R. Gallissot, M. Kilani, A. Rivera (2000), *L'imbroglio ethnique. En quatorze mots clés*, Editions Payot, Lausanne.

<sup>16</sup> S. Palidda (2001), *Migrazioni : tra vecchi e nuovi paradigmi*, non publié.

l'Amérique du Sud, d'abord du Pérou et après de l'Equateur. Ces migrations ont profondément modifié le contexte local: il s'agit d'une présence surtout féminine qui s'est développée rapidement sur la base des connaissances des femmes (les « chaînes migratoires »), qui ont utilisé, malgré les limites imposés à cette modalité d'entrée régulière, le regroupement familial pour faire arriver des amies et des familiers, parfois les maris. En quelques années les femmes équatoriennes sont devenues plus nombreuses que toute autre nationalité à Gênes: la crise de l'économie équatorienne, qui a anéanti les revenus des classes moyennes, la facilité relative des procédures pour obtenir le visa touristique pour l'Italie et la disponibilité de travail au noir dans le secteur domestique ont favorisé leur arrivée.

Le cas génois montre que la lecture moralisante du rapport entre employeuse et employée, ancrée dans la représentation traditionnelle du rapport de travail domestique et dominante dans les organisations religieuses, se trouve renforcée dans le cas où l'employée de maison est une migrante. La demande d'invisibilité sociale qui concerne le travail domestique se double du manque de légitimité de l'étranger au sein de la société nationale. Abdelmalek Sayad<sup>17</sup> parle de moralisation de la présence de l'immigré au sein de la société nationale comme stratégie de dépolitisation, de refoulement du sens politique de l'émigration-immigration, où le registre de la « politesse » permet de présenter les droits des immigrés comme les devoirs des institutions de l'Etat dans la société d'arrivée. En Italie par exemple les femmes migrantes sont représentées dans les médias, dans le discours politique mais aussi souvent dans le milieu associatif sous une lumière moralisante. On conceptualise leur présence dans la société à travers la *gratitude* qui leur est due pour leur fonction de remplaçantes des femmes italiennes dans le rôle de re-production sociale, et le *besoin* que les Italiennes auraient de leur travail. J. Andall<sup>18</sup> donne l'exemple d'une association italienne de femmes à laquelle participent des immigrées et qui se propose de nouer des rapports politiques et d'échange réciproque entre nationales et étrangères : le fait de ne pas prendre

---

<sup>17</sup> A. Sayad (1999), « Immigration et pensée d'état », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°129.

<sup>18</sup> J. Andall (2000), *Gender, migration and domestic service. The politics of black women in Italy*, Ashgate, Aldershot.

en compte les différents statuts déterminés par l'appartenance nationale dans l'analyse des relations de genre entraîne l'échec des activités proposées. De plus, Andall montre qu'en Italie les associations qui font référence aux mouvements des femmes ainsi que celles d'inspiration catholique ont fini par obscurcir les exigences et les vrais problèmes des migrantes en exagérant les *besoins* des femmes italiennes (besoin d'aide pour les travaux domestiques, manque de services publics). Ce discours est particulièrement valable pour le travail des femmes migrantes - un travail domestique de re-production sociale - mais aussi, dans une moindre mesure, pour le travail immigré masculin, qui est représenté par excellence par les ouvriers des petites entreprises du Nord-Est de l'Italie. On parle donc des exigences des Italiennes plutôt que des celles des travailleuses domestiques étrangères. Pour parler des droits des femmes migrantes qui travaillent dans le secteur domestique il faut parler finalement de leur fonction et de leurs devoirs face à la société. Une critique de la représentation des femmes migrantes en tant qu'êtres domestiques et domestiqués implique donc aussi la question de comprendre quelles ressources symboliques sont mobilisables par ces femmes dans la revendication de leur droits. Il me semble que la rhétorique du besoin que les familles italiennes ont des travailleuses domestiques migrantes a constitué pendant longtemps et constitue encore le cadre de légitimation dominant des initiatives qui visent à améliorer les conditions de travail et à défendre les droits de migrantes en Italie. Les choses sont pourtant en train de changer : à Milan des femmes migrantes ont récemment manifesté contre la loi Bossi-Fini qui venait d'être votée au Parlement en affichant des panneaux qui disaient « Cette fois nous n'allons pas recoller les morceaux, nous ne serons pas dociles, nous n'allons pas soigner la Bossi-Fini ». Elles disent donc qu'elles ne sont pas là pour soutenir, à leur dépenses et sans droits, les effets pervers des politiques du gouvernement<sup>19</sup>.

Le fait qu'en Italie la dernière loi sur l'immigration a été associée à une régularisation massive (la plus importante jusqu'à aujourd'hui) qui s'adressait spécifiquement aux

---

<sup>19</sup> « Non cureremo la Bossi-Fini », *Il Manifesto*, 14 June 2002. Sur la possibilité d'une action politique des employées de maison migrantes dans un cadre transnational, voir B. Anderson, « Different roots in common ground : transnationalism and migrant domestic workers in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 27, n° 4, 2001.

assistantes aux personnes âgées est significatif. En fait, l'Italie est un des pays où la population est plus âgée et l'Etat-providence italien est particulièrement insuffisant dans les services pour les personnes âgées. La régularisation témoigne que la nécessité de travailleurs de la reproduction est avouée par le gouvernement, et n'entre pas en contradiction avec le caractère fondamentalement restrictif de la loi. En fait, elle ne concernera qu'un nombre limité de travailleurs, alors que la difficulté et les coûts des démarches bureaucratiques ont été augmentés. Le rétrécissement de la possibilité de regroupement familial et le fait que l'obtention d'un permis de séjour est encore plus strictement associée à l'existence d'un contrat de travail, alors que l'offre de postes en règle est très faible, ne peut que produire un plus grand nombre d'irrégularités et une plus grande dépendance personnelle des travailleurs domestiques vis-à-vis de leurs employeurs. La querelle autour de cette régularisation qui a récemment opposé les différents courants du gouvernement de droite et l'importance du nombre des « *badanti* » (les aides à domicile étrangères) régularisées suggère les enjeux politiques impliqués par la gestion du travail de reproduction qui est aujourd'hui de plus en plus assigné aux migrants et repoussé aux marges de l'« économie formelle ».

## Bibliographie

J. Andall (2000), *Gender, migration and domestic service. The politics of black women in Italy*, Ashgate, Aldershot.

B. Anderson (2000), *Doing the dirty work? The global politics of domestic labour*, Zed Books, London.

B. Anderson, « Different roots in common ground : transnationalism and migrant domestic workers in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 27, n° 4, 2001.

J. Bisilliat (1996), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Karthala, Paris.

S. Castles, M. J. Miller (1998), *The age of migration*, Mac Millan, Basingstoke.

A. Dal Lago (1999), *Non-persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Feltrinelli, Milano.

R. King, E. Zontini (2000), « The role of gender in the South European immigration model », *Papers* n°60.

E. Kofman, A. Phizacklea, P. Raghuram, R. Sales (2000), *Gender and international migration in Europe. Employment, Welfare and politics*, Routledge, Londres - New York.

L. Oso (2000), « L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille », *Cahiers du Cedref*, n°8-9.

S. Palidda (2001), *Migrazioni : tra vecchi e nuovi paradigmi*, non publié.

P. R. Pessar (1999), « The role of gender, households, and social networks in the migration process: a review and appraisal », in C. Hirschman, P. Kasinitz, J. De Wind (editors), *The handbook of international migration. The american experience*, Russell Sage Foundation, New York.

N. Ribas (2001), « ¿Estrategias transnacionales ? Una pregunta acerca de las migraciones femeninas en España », *Arxius de ciències socials* n°5.

A. Rivera (2000), « Immigrés », in R. Gallissot, M. Kilani, A. Rivera, *L'imbroglia ethnique. En quatorze mots clés*, Editions Payot, Lausanne.

S. Sassen (1996), *La ville globale*. New York, Londres, Tokyo, Descartes & Cie, Paris.

S. Sassen (2000), « Women's burden: Counter-geographies of globalisation and the feminization of survival », *Journal of international affairs*, Printemps.

A. Sayad (1999), « Immigration et pensée d'état », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°129.

F. Scrinzi (2001), *Femmes migrantes et travail domestique. Le recrutement et la formation dans la ville de Gênes*, mémoire de DEA, Université de Nice-Sophia Antipolis.

F. Scrinzi (2001), « Consumi culturali. I processi di etnicizzazione delle donne marocchine a Genova », in A. Torre (sous la dir. de), *Non sono venuta a scoprire le scarpe. Voci di donne immigrate in Liguria*, Edizioni Sensibili alle foglie, Cuneo.

E. Terray (1999), « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place » in E. Balibar *et al.*, *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, Editions La Découverte, Paris.

W. I. Thomas (1923), *The unadjusted girl*, New York.

T. Van Dijk (1987), *Communicating racism. Ethnic prejudice in thought and talk*, Sage, London.